

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

## AMENDEMENT

N ° II-CF142

présenté par  
M. Di Filippo

-----

### ARTICLE 29

#### ÉTAT D

#### « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.